

Les Brigittines

PLAYHOUSE
FOR MOVEMENT



ASBL LES BRIGITTINES

APPEL À CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ET ARTISTIQUE

Les Brigittines procèdent au recrutement d'une personne (F/H/X) au poste de Direction générale et artistique pour un mandat de cinq ans à temps plein, débutant le 1^{er} janvier 2025 et renouvelable une fois.

Les candidatures collectives ou en binôme ne sont pas admises.

Employeur : Les Brigittines asbl
Secteur d'activité : Arts de la scène
Adresse : Place Akarova 1, 1000 Bruxelles
N° d'entreprise : 0461 140 275

Une présentation des Brigittines figure en ANNEXE A du présent document.

NB : Les ANNEXES A à D font partie intégrante du présent appel, sous toute réserve de modifications ultérieures.

Statut

Personne assumant la direction générale et artistique de l'association et responsable devant le Conseil d'administration.

Responsabilités principales

La personne en charge de la direction générale et artistique est la garante :

- de l'identité et de la politique artistique de la structure en tenant compte de son historique, de son orientation et de sa communication ;
- de la bonne mise en œuvre des capacités humaines, ainsi que de la politique financière et budgétaire de l'institution.

Les Brigittines

PLAYHOUSE
FOR MOVEMENT



Missions

- Élaborer un projet artistique pertinent incluant notamment le fait de :
 - saisir et analyser les contextes et enjeux de la danse contemporaine, locaux, nationaux et internationaux ;
 - développer des partenariats artistiques, dont co-productions et échanges de résidences aux niveaux national et international.
- Présenter une programmation et faire le choix d'œuvres, notamment par le fait de :
 - rechercher de nouveaux artistes et projets via une prospection ciblée et curieuse ;
 - suivre les étapes de création et donner aux artistes la meilleure attention possible en leur offrant des opportunités, y compris dans la durée : présences aux *showings* et aux répétitions, rencontres et discussions avec les artistes, conseils dramaturgiques, ...
- Produire le rédactionnel lié aux affaires artistiques et générales, notamment par le fait de :
 - rédiger et présenter au Conseil d'administration les rapports généraux sur l'institution (enjeux, projets et capacités humaines) ;
 - participer à la rédaction des demandes de subvention, et des dossiers justificatifs desdites demandes en collaboration avec les directions administrative, financière et technique des Brigittines.
- Encadrer la communication et les relations publiques, notamment par le fait de :
 - veiller à la cohérence du plan de communication ;
 - représenter la structure auprès des médias et dans les réunions, situations et événements officiels ou institutionnels ;
 - rédiger les éditoriaux et les textes qui expriment et illustrent les choix de la ligne artistique.
- Veiller à la bonne coordination des capacités humaines, notamment par le fait de :
 - travailler harmonieusement avec l'équipe en place ;
 - le cas échéant, procéder au recrutement du personnel, en collaboration avec la direction administrative et financière ;
 - évaluer et accompagner le personnel, en collaboration avec la direction administrative et financière.
- Assurer, en bonne intelligence avec la Ville de Bruxelles, propriétaire des lieux :
 - la conservation de l'intégrité de la chapelle classée comme monument historique ;
 - le respect de l'intérêt architectural de son double contemporain, en particulier lors de ses adaptations aux besoins de la vie de l'institution (son accessibilité, son exploitation, son occupation) ;

Les Brigittines

PLAYHOUSE
FOR MOVEMENT



- la maintenance des équipements et appareillages de nature mobilière ou immobilière ;
- l'entretien régulier des lieux.

Rémunération

A titre indicatif, le salaire brut annuel de base proposé pour le poste de direction générale et artistique s'élèvera à 55 000 €.

Comité de sélection

Un Comité de sélection a été constitué, qui examinera les candidatures reçues. La composition de ce Comité de sélection figure en ANNEXE B.

Dossier de candidature

Les Brigittines s'engagent à n'utiliser les données de votre dossier de candidature que dans le cadre strict de cet appel et à respecter le RGPD.

Première épreuve

Le dossier de candidature sera rédigé en langue française. Il devra être déposé par voie électronique, exclusivement à l'adresse mail dédiée : candidaturedga@brigittines.be, et ce à partir du moment où le présent appel aura été publié sur le site www.brigittines.be et/ou sur le site www.culture.be.

Date limite de réception par les Brigittines du dossier de candidature : lundi 19 février 2024 à 23h59', heure de Bruxelles.

Le dossier devra démontrer :

- une expérience de cinq ans en programmation de spectacles qui intègre un travail sur le mouvement (chorégraphie, théâtre visuel, théâtre musical, formes hybrides, ...), tant au niveau national qu'international ;
- les qualités humaines nécessaires pour motiver et conduire une équipe, et entretenir avec les artistes des rapports de confiance et d'échange ;

Les Brigittines

PLAYHOUSE
FOR MOVEMENT



- les compétences nécessaires à la bonne gestion financière et budgétaire de l'institution ;
- la maîtrise parfaite du français, la connaissance active de l'anglais, celle du néerlandais étant considérée comme un atout.

Ce dossier de candidature sera constitué en format PDF :

- a) d'un *curriculum vitae*
- b) et des réponses au questionnaire suivant :

QUESTIONNAIRE :

L'ensemble des réponses au questionnaire ne dépassera pas les 30 000 signes, espaces comprises.

1. Un spectacle marquant pour vous. Aux Brigittines ou ailleurs. Que pouvez-vous nous en dire ?
2. Les Brigittines dans leur durée : si vous deviez les évoquer, qu'en écririez-vous ? Qu'est-ce qui fait sens et vous touche dans leur histoire ?
3. Fréquentez-vous parfois les Brigittines ? Si non, passez à la question suivante. Si oui, qu'y appréciez-vous et/ou, *a contrario*, qu'y regrettez-vous ?
4. Que représente, pour vous, la charge de la direction générale et artistique d'un lieu de création et de diffusion, notamment vis-à-vis d'une équipe ? Comment cette fonction fait-elle écho chez vous ?
5. Pourquoi postuler à la Direction générale et artistique des Brigittines ? Pourquoi précisément là ?
6. Quelle est votre vision du champ chorégraphique contemporain ? Quelle évolution y décelez-vous ? Quelle « pierre » souhaitez-vous y apporter ?
7. Quelle est votre vision du paysage chorégraphique belge actuel, tant en Fédération Wallonie-Bruxelles qu'en Flandre ?
8. Quelles articulations voyez-vous entre univers musical et sonore, et univers chorégraphique ?
9. Comment appréhendez-vous l'ancrage des Brigittines à l'intersection de quartiers sociologiquement et culturellement très différenciés ?

Les Brigittines

PLAYHOUSE
FOR MOVEMENT



10. Quelle définition donneriez-vous aux notions de *diversité* et d'*inclusivité*, et de quelle manière entendez-vous les mettre en œuvre ?
11. Les Brigittines, demain, cela pourrait être quoi : quel élan et quel style pensez-vous pouvoir imprimer à la direction générale et artistique ?
12. A quoi ressemblent vos premiers jours à la tête des Brigittines ?
13. Y a-t-il une question à laquelle vous auriez aimé répondre ? Si oui, posez-la et répondez-y !

Deuxième épreuve

Les personnes dont la candidature aura été retenue par le Comité de sélection seront invitées le 4 avril 2024 à déposer pour le 6 mai 2024 à 23h59' au plus tard, un dossier de programmation dans lequel elles définiront les enjeux et les choix esthétiques prioritaires de leur projet artistique. Il comportera :

- une programmation-type pour deux saisons, comprenant au moins un festival international ;
- le budget correspondant ;
- l'organigramme nécessaire.

A cette fin, les personnes admises à cette deuxième épreuve auront accès aux préfigurations budgétaires actuelles ainsi qu'à l'organigramme ventilé en termes d'équivalents temps plein.

Le Comité de sélection sera attentif notamment aux éléments suivants :

- la pertinence et l'intérêt des choix proposés dans la programmation ;
- les modalités de soutien à la création artistique (résidences, co-productions, ...) ;
- la politique de partenariats artistiques aux niveaux national et international ;
- le travail de prospection et de rencontre avec les artistes ;
- les médiations avec les publics ;
- la capacité à évaluer les faisabilités et les contraintes techniques.

Les Brigittines

PLAYHOUSE
FOR MOVEMENT



Troisième épreuve

Les personnes sélectionnées à l'issue de la deuxième épreuve seront informées, le 5 juin 2024, de la date à laquelle elles seront invitées à se présenter devant le Comité de sélection pour y défendre oralement leur projet. Cette date se situera entre les 17 et 21 juin 2024.

À l'issue des auditions, le Comité de sélection présentera son choix final au Conseil d'administration de l'asbl. Ce dernier désignera *in fine* la personne qui sera nommée.

Ni le Comité de sélection ni le Conseil d'administration n'auront à produire la justification de leurs décisions devant des tiers, personnes candidates comprises (hormis le Conseil d'administration devant l'Assemblée générale).

Dans les semaines précédant la prise de fonction de la personne nommée, des moments de présence avec l'actuelle direction et l'équipe en place sont souhaités et pourront être organisés.

ANNEXE A : Les Brigittines aujourd'hui

Au sens du présent appel à candidatures, *Les Brigittines* désigne une association sans but lucratif : le *Centre d'Art contemporain du Mouvement de la Ville de Bruxelles*.

L'association doit son nom à la chapelle des Brigittines, désacralisée sous Joseph II, qui, au XVII^e siècle faisait partie du couvent des religieuses du même nom. Doublant cette chapelle d'une jumelle contemporaine, de verre et d'acier, œuvre de l'architecte Andrea Bruno, inaugurée en 2007, l'association occupe ainsi un des complexes architecturaux emblématiques de Bruxelles.

Les buts qu'elle poursuit ne pourraient l'être sans le soutien essentiel de la Ville de Bruxelles, ni sans celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que des nombreux partenaires belges et étrangers dont la confiance nous honore.

LES ACTIVITÉS

Les Brigittines développent une importante activité de production, de coproduction, d'accueil et d'encadrement dans le domaine de la danse contemporaine : présentation de spectacles, résidences de création, échanges internationaux,... Elles entendent apporter à la création et aux artistes qui en sont les moteurs, une attention soutenue, un respect de leur liberté et un encadrement relationnel et technique adéquat.

Les Brigittines

PLAYHOUSE
FOR MOVEMENT



En saison, la programmation des Brigittines est tournée vers les œuvres chorégraphiques qui, dans le creuset très ouvert de Bruxelles, sont le signe d'une inspiration libre et stimulante. Dans l'ADN des Brigittines, on trouve : l'ouverture au monde, dans sa diversité et sans discrimination ; la liberté de pensée, de langage, d'imagination, d'expression, de présentation et de représentation, dans le respect de l'autre ; la stimulation, l'émulation, le dépassement, l'outrepassement, la transgression, le borderline, l'inouï, le jamais vu, l'incroyable ;...

Les Brigittines organisent chaque année, à la fin août, un Festival international qui traverse la création contemporaine sous l'angle du fantasmatique, de l'invention de nouveaux langages scéniques et de regards singuliers sur le monde.

Elles organisent également des conférences et présentent concerts et spectacles en collaboration avec de multiples partenaires.

L'ÉQUIPE

L'équipe permanente des Brigittines est actuellement constituée d'une dizaine de personnes. Les fonctions assurées sont :

- Direction générale et artistique
- Direction administrative et financière
- Direction technique
- Adjointe à la direction artistique
- Collaboration administrative et financière et billetterie
- Régie technique
- Production et médiation
- Développement des publics
- Communication
- Bar et maintenance
- Propreté des locaux
- Stagiaire technique

LES MOYENS

Pour l'année 2023, les Brigittines disposent d'un budget de dépenses de l'ordre de 1.150.000 €. Sauf imprévu, ce budget devrait monter au moins à 1.190.000 € pour 2024 et atteindre voire dépasser 1.345.000 € à partir de 2025.

Les Brigittines

PLAYHOUSE
FOR MOVEMENT



LES ESPACES

Les Brigittines regroupent en leur sein deux salles de spectacle, une salle de répétition, des loges, des bureaux, des ateliers techniques et un hall d'accueil pour le public.

— La **Chapelle** est très haute de plafond, architecturalement marquée, chargée d'histoire, et poreuse à l'animation sonore de la ville.

Ce cadre exceptionnel accueille, tout au long de la saison, spectacles et concerts. Equipée d'un gradin rétractable, elle peut s'envisager totalement vide ou dans une configuration de spectacle plus traditionnelle. La jauge des gradins est de 187 personnes.

— Au rez-de-chaussée du bâtiment contemporain, le **Hall** est l'espace d'accueil des artistes et des spectateurs. Son bar et sa billetterie sont accessibles chaque soir de spectacle. C'est le lieu de convivialité : on peut s'y restaurer, on y danse certains soirs de fêtes.

— Au deuxième étage de ce bâtiment se trouve la salle de spectacle **Mezzo**. Cette *black box* accueille le public et les artistes dans son espace insonorisé. Son gradin rétractable permet d'accueillir 94 personnes. La paroi du fond de la salle est amovible et offre, dans cette configuration, une ouverture sur la ville.

— Au quatrième étage, le **Studio** est un espace de répétition avec vue sur la ville. Il est occasionnellement transformé en salle de spectacle pour des petites jauges allant jusqu'à 49 personnes.

— Entre la Chapelle et le hall d'accueil se trouve un lieu de passage, baptisé **Intermezzo**, comportant notamment un escalier monumental menant aux étages du bâtiment moderne.

— Les Brigittines gèrent également sept logements situés juste à côté de la Chapelle, rue des Visitandines. Ils sont prioritairement destinés aux artistes en création aux Brigittines.

— Les Brigittines disposent en outre d'un local dit l'**Aquarium** actuellement concédé à une association, et d'un petit jardin ouvert au public, situés rue des Visitandines.

Plus d'infos à notre sujet sur le site des Brigittines : www.brigittines.be

Les Brigittines

PLAYHOUSE
FOR MOVEMENT



ANNEXE B : Composition du Comité de sélection

Les membres sont présentés par ordre alphabétique des noms :

- Isabelle Beirens, membre de l'assemblée générale
 - Patrick Bonté, membre de l'assemblée générale
 - Yasmina Boudia, personnalité externe
 - Dorian Chavez, personnalité externe
 - Camille Collard, membre du personnel
 - Elke De Coker, personnalité externe
 - Caroline de Poorter, personnalité externe
 - Oonagh Duckworth, membre de l'assemblée générale
 - Dominique Gaffé, membre de l'assemblée générale
 - Louis Labadens, personnalité externe
 - Denis Laurent, membre de l'assemblée générale
 - Vincent Lemaître, membre du personnel
 - Charlie Mouget, membre du personnel
 - Gaëlle Vatrican, membre du personnel
 - Alexandre Wajnberg, membre de l'assemblée générale
 - Valérie Wolters, personnalité externe
-

Les Brigittines

PLAYHOUSE
FOR MOVEMENT



ANNEXE C : Calendrier général

- *Les dates suivantes sont citées sous réserve de modifications (hormis les dates limites de dépôt des dossiers de candidatures des 1ère et 2ème épreuves).*
 - **Dépôt des dossiers de candidature** en vue d'une première sélection : depuis la date de publication de l'appel jusqu'au lundi 19 février 2024 inclus. Les résultats en seront communiqués individuellement aux personnes candidates le 4 avril 2024.
 - Pour les personnes admises à la deuxième épreuve, **envoi du dossier de leur projet artistique** : du jeudi 4 avril au lundi 6 mai 2024 inclus. Les résultats de cette deuxième épreuve seront communiqués individuellement à chaque personne concernée le 5 juin 2024.
 - Pour les personnes admises à la troisième épreuve, **défense orale** de leur projet devant le Comité de sélection : entre le lundi 17 et le vendredi 21 juin 2024. Ces personnes recevront, par voie électronique, la date précise de leur audition au moins une semaine à l'avance.
 - La communication à ces mêmes personnes de la décision finale du Conseil d'administration et la publication de cette décision seront faites *a priori* avant le 30 juin 2024.
-

ANNEXE D : Contacts

- **Adresse électronique exclusivement réservée à la présente procédure de recrutement, et d'usage obligatoire pour tous les actes de candidature** : candidaturedga@brigittines.be
- Toutes les manifestations d'intérêt quant à ce recrutement, tous les dossiers de candidature, tous les documents à produire ou produits volontairement dans ce cadre, devront, sous peine de nullité, être adressés exclusivement à cette adresse.
- Il ne sera donné aucune suite aux courriers électroniques sans rapport direct avec le présent appel à candidatures.
- Seuls les documents envoyés en format PDF seront pris en considération dans la procédure de recrutement.
- Les Brigittines ne s'engagent à délivrer un accusé de réception qu'aux personnes qui en auront fait explicitement la demande.